

MÉMOIRE SUR L'EMBAUCHE D'ANCIENS COMBATTANTS AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE

PRÉSENTÉ PAR SHAUN L. BROWN

Je vais tenter de faire dans la concision. Je cumule 27 années et demie de service militaire (22 ans dans la force régulière et cinq ans et demi dans la force de réserve). Pendant la vaste majorité de mon service, c'est-à-dire 24 ans et demi, j'ai occupé un poste de commis administratif et de soutien à la gestion des ressources. Si j'ai choisi d'occuper ce poste précisément, c'est parce que je croyais que je serais ainsi en mesure de continuer à servir mon pays après mon service grâce à ma formation et à mon expérience acquise dans les forces armées.

Depuis 2001, j'ai postulé à chaque emploi dans la fonction publique pour lequel j'étais qualifié et que j'étais apte à occuper. Cela comprend un poste d'agent contractuel civil pour Med-Emerg International dans la section des archives médicales de l'hôpital de l'Escadre pour lequel j'ai postulé il y a trois ans au 19^e Escadre Comox. Jusqu'à maintenant, j'ai été convoqué à moins de dix entrevues. Aucune ne s'est soldée par une embauche.

Lors de la plupart des entrevues auxquelles j'ai été convoqué, j'ai senti que l'organisation voulait pouvoir se targuer d'être disposée à embaucher des anciens combattants, sans toutefois le faire. Récemment (le 5 avril dernier), j'ai passé une autre entrevue à la clinique du 19^e Escadre pour un poste semblable à celui énoncé précédemment. Mes attentes sont peu élevées.

Ma femme me demande pourquoi je me donne encore la peine de postuler à des emplois dans la fonction publique 18 ans après la fin de mon service militaire. Elle me rappelle que j'ai 61 ans et que je suis handicapé (à cause de mon service militaire), un homme et un ancien militaire. Je lui réponds que je suis persévérant, têtu et peut-être un peu stupide de penser que mes démarches vont porter fruit.

Mon expérience de demande d'emploi dans la fonction publique se résume ainsi : « Endroit interdit aux soldats et aux chiens ». Oui, je suis amer. D'autres pays offrent des emplois gouvernementaux et un véritable soutien aux militaires au moment de leur libération. Notre gouvernement ne leur offre que des belles paroles.

J'aimerais pouvoir témoigner en personne devant le Comité pour vous donner mon opinion sur le problème et vous proposer des solutions, mais cela est malheureusement impossible. Mon opinion devra se limiter à ce mémoire.

Cordialement,

Shaun Brown